

PRÉSENCE QUÉBEC
ÉTATS FINANCIERS
31 DÉCEMBRE 2025

SOMMAIRE

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
Annexe au rapport de l'auditeur indépendant – Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers	4 - 5
Résultats	6
Flux de trésorerie	7
Évolution des actifs nets	8
Situation financière	9
Notes complémentaires	10 - 11

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
Présence Québec

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Parti Présence Québec (le « Parti »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2025, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Parti au 31 décembre 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Parti conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Parti à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Parti ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Parti.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités à l'égard de l'audit des états financiers sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe jointe à notre rapport. Cette description, qui se trouve aux pages 4 et 5, fait partie intégrante de notre rapport.

Original signé ¹

Brossard, le 23 avril 2026

¹ Par Nicolas Sénéchal, CPA auditeur

ANNEXE AU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Parti;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Parti à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Parti à cesser son exploitation;

ANNEXE AU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

PRÉSENCE QUÉBEC**RÉSULTATS****EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025**

Page 6

	2025	2024
Subventions		
Revenus d'appariement - DGEQ	43 275 \$	- \$
Contributions DGEQ	14 650	3 110
Remboursement des frais d'audit - DGEQ	1 150	-
Autres revenus	731	165
	<hr/>	<hr/>
	59 806	3 275
Frais d'administration		
Évènements et promotions	18 169	-
Honoraires professionnels	2 150	-
Papeterie et fournitures de bureau	1 330	-
Représentations et cotisations professionnelles	181	-
Intérêts et frais bancaires	95	-
	<hr/>	<hr/>
	21 925	-
Excédent des produits sur les charges	<hr/>	<hr/>
	37 881 \$	3 275 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

PRÉSENCE QUÉBEC**FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025**

Page 7

	2025	2024
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	37 881 \$	3 275 \$
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	(896)	-
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	36 985	3 275
Encaisse au début	3 275	-
Encaisse à la fin	40 260 \$	3 275 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

PRÉSENCE QUÉBEC

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

Page 8

	2025	2024
Solde au début	3 275 \$	- \$
Excédent des produits sur les charges	37 881	3 275
Solde à la fin	41 156 \$	3 275 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

PRÉSENCE QUÉBEC
SITUATION FINANCIÈRE
31 DÉCEMBRE 2025

Page 9

	2025	2024
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	40 260 \$	3 275 \$
Débiteurs (note 3)	896	-
	<hr/>	<hr/>
	41 156 \$	3 275 \$
	<hr/>	<hr/>
Passif		
	- \$	- \$
Évolution des actifs nets	41 156 \$	3 275 \$

Pour le conseil d'administration,

Original signé _____, administrateur

_____, administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Statut et nature des activités

L'organisme est un parti politique autorisé par le Directeur général des élections du Québec en vertu de la Loi électorale depuis le 1 juin 2024.

2. Principales méthodes comptables

Le Parti applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

L'allocation de Directeur général des élections du Québec est comptabilisé à titre de produit au prorata dans l'exercice auquel elle se rapporte.

Les droits d'adhésion sont comptabilisés dans l'exercice auquel ils se rapportent

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique du Parti consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et l'encaisse et les épargnes dont l'échéance n'excède pas 12 mois suivant la fin de l'exercice.

Instruments financiers

Évaluation initiale

Le Parti évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à leur juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec le Parti qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

Le Parti évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, le Parti détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si le Parti détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

3. Débiteurs

	2025	2024
Sommes à recevoir	320 \$	- \$
TPS - TVQ à recevoir	576	-
	<hr/>	<hr/>
	896 \$	- \$

4. Instruments financiers

Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels le Parti est exposé au 31 décembre 2025 sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Parti éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. Le Parti est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses comptes fournisseurs.

5. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice 2024 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2025.

Va vers toi

CADRE DE RÉFÉRENCE RELATIF AUX SOURCES DE FINANCEMENT ET À L'UTILISATION DU FINANCEMENT
Loi électorale (RLRQ, chapitre E-3.3), article 113, bulletin B-1
Exercice du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025

SOURCES DE FINANCEMENT					
Financement du directeur général des élections	Référence à la <i>Loi électorale</i>	Parti (audité)		Total pour les entités autorisées \$	Pourcentage excluant les transferts entre entités autorisées
		Annuelles \$	Électorales \$		
Allocations	Section I, ch. II Art. 82, et 82.1	0,00	0,00	0,00	0.00%
Revenus d'appariement	Section I, ch. II Art. 82.2	43 275,00	0,00	43 275,00	73.25%
Remboursement des frais de vérification (audit)	Section IV, chap. II Art. 112	1 149,75	0,00	1 149,75	1.95%
Remboursement des dépenses électorales	Tableau I	0,00	0,00	0,00	0.00%
Montant total du financement du directeur général des élections		44 424,75	0,00	44 424,75	75.20%
Revenus autonomes	Tableau I	14 650,00	0,00	14 650,00	24.80%
Transferts des entités autorisées	Tableau I	0,00	0,00	0,00	
Montant total du financement du parti		59 074,75	0,00	59 074,75	100%
Financement total		59 074,75			

UTILISATION DU FINANCEMENT					
Dépenses	Tableau II	Parti (audité)		Total pour les entités autorisées \$	Pourcentage excluant les transferts entre entités autorisées
		Annuelles \$	Électorales \$		
Administration courante		3 755,24	0,00	3 755,24	6.36%
Confection et diffusion de la publicité		18 168,87	0,00	18 168,87	30.76%
Recherche, collecte et analyse de données		0,00	0,00	0,00	0.00%
Coordination de l'action politique		0,00	0,00	0,00	0.00%
Transferts aux entités autorisées		0,00	0,00	0,00	
Dépenses ayant trait aux élections		0,00	0,00	0,00	0.00%
Autres dépenses		0,00	0,00	0,00	0.00%
Total des dépenses du parti		21 924,11	0,00	21 924,11	37.11%
Dépenses totales		21 924,11			
Excédent (insuffisance) du financement sur les dépenses		37 150,64		37 150,64	
Annuelles : 37 150,64 \$					
Électorales : 0,00 \$					
Variation du financement en fonction des postes du bilan					
Augmentation (diminution) de la trésorerie	Tableau III		36 986,00		62.61%
Augmentation (diminution) des éléments du fonds de roulement autres que la trésorerie			164,64		0.28%
Acquisition (disposition) des actifs à long terme			0,00		0.00%
Diminution (augmentation) des emprunts à long terme			0,00		0.00%
Financement total utilisé			59 074,75		100%

Déclaration de la représentante officielle ou du représentant officiel

Je déclare que tous les renseignements contenus dans ce rapport sont vrais, exacts et complets.

Original signé

29 AVRIL 2026

Date

Signature

Va vers toi
Exercice du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025

TABLEAU I : REVENUS			
	Parti (exercice courant) Audité		Parti (exercice précédent) Audité
	\$		\$
REMBOURSEMENT DES DÉPENSES ÉLECTORALES			
Avances et remboursements du directeur général des élections	0,00		0,00
Moins : Remboursement d'avances excédentaires	0,00		0,00
Total remboursement des dépenses électorales	0,00		0,00
REVENUS AUTONOMES			
Contributions	14 650,00		0,00
Adhésions (cartes de membres)	0,00		165,00
Revenus d'activités de financement (revenu de compensation)	0,00		0,00
Revenus d'activités politiques	0,00		0,00
Revenus accessoires	0,00		0,00
Remboursement TPS/TVQ	0,00		0,00
Intérêts gagnés	0,00		0,00
Autres revenus (préciser)	0,00		0,00
Autres revenus (préciser)	0,00		0,00
Total revenus autonomes	14 650,00		165,00
TRANSFERTS DES ENTITÉS AUTORISÉES			
Cession du remboursement des dépenses électorales	0,00		0,00
Autres revenus de transferts	0,00		0,00
Total transferts des entités autorisées	0,00		0,00

TABLEAU II : DÉPENSES			
	Parti (exercice courant) Audité	Parti Dépenses préélectorales (exercice courant) Audité	Parti (exercice précédent) Audité
	\$	\$	\$
ADMINISTRATION COURANTE			
Salaires et charges sociales			
Salaires: Direction générale et personnel d'encadrement	0,00		0,00
Salaires: Recrutement de membres et financement	0,00		0,00
Salaires: Personnel administratif et informatique	0,00		0,00
Charges sociales	0,00		0,00
Total partiel: salaires et charges sociales	0,00		0,00
Honoraires et autres rémunérations			
Honoraires et autres rémunérations: Administration	0,00		0,00
Honoraires et autres rémunérations: Vérification (audit)	2 149,75		0,00
Honoraires et autres rémunérations: Juridiques	0,00		0,00
Honoraires et autres rémunérations: Autres (préciser)	0,00		0,00
Total partiel: honoraires et autres rémunérations	2 149,75		0,00
Locaux et frais afférents			
Loyer	0,00		0,00
Taxes foncières et assurances	0,00		0,00
Entretien et réparations	0,00		0,00
Chauffage et électricité	0,00		0,00
Amortissement des bâtiments et améliorations locatives	0,00		0,00
Perte sur la disposition d'immobilisations	0,00		0,00
Total partiel: locaux et frais afférents	0,00		0,00
Fonctionnement			
Télécommunications	0,00		0,00
Secrétariat et frais de bureau	1 329,57		0,00
Location et entretien du matériel	0,00		0,00
Frais de déplacement et de représentation	180,62		0,00
Amortissement du mobilier et du matériel	0,00		0,00
Amortissement des logiciels et sites Web	0,00		0,00
Total partiel: fonctionnement	1 510,19		0,00

Frais financiers			
Intérêts sur emprunts	0,00		0,00
Frais de service et d'administration	95,30		0,00
Total partiel: frais financiers	95,30		0,00
Autres (préciser)	0,00		0,00
Total administration courante	3 755,24		0,00
CONFECTION ET DIFFUSION DE LA PUBLICITÉ			
Publicité - journaux et périodiques	0,00	0,00	0,00
Publicité - télévision	0,00	0,00	0,00
Publicité - radio	0,00	0,00	0,00
Publicité - médias sociaux et Internet	0,00	0,00	0,00
Publicité - objets, écrits ou matériel publicitaire	0,00	0,00	0,00
Diffusion d'un programme politique	0,00	0,00	0,00
Salaires, charges sociales et honoraires professionnels	0,00	0,00	0,00
Matériel promotionnel	0,00	0,00	0,00
Relations publiques	18 168,87	0,00	0,00
Autres (préciser)	0,00	0,00	0,00
Total confection et diffusion de la publicité	18 168,87		0,00
RECHERCHE, COLLECTE ET ANALYSE DE DONNÉES			
Sondages et études	0,00	0,00	0,00
Constitution de banques de données, modélisation et optimisation de moteurs de recherche	0,00	0,00	0,00
Développement et acquisition de logiciels et de sites Web	0,00	0,00	0,00
Services d'appel aux électeurs(-trices)	0,00	0,00	0,00
Autres (préciser)	0,00	0,00	0,00
Total recherche, collecte et analyse de données	0,00		0,00
COORDINATION DE L'ACTION POLITIQUE			
Rémunération : salaires, honoraires et charges sociales	0,00		0,00
Activités de financement	0,00		0,00
Activités politiques	0,00		0,00
Frais de participation : réunions statutaires, congrès, comités (repas, transport, etc.)	0,00		0,00
Coordination de l'action politique : autres (préciser)	0,00		0,00
Dépenses liées à la campagne à la direction	0,00		0,00
Moins : Remboursement des dépenses de campagne (article 88, 9°)	0,00		0,00
Total coordination de l'action politique	0,00		0,00
TRANSFERTS AUX ENTITÉS AUTORISÉES			
Transferts des instances au parti / Transferts du parti aux instances	0,00		0,00
Cession de la réclamation du remboursement des dépenses électorales	0,00		0,00
Autres dépenses de transfert	0,00		0,00
Transferts entre instances	0,00		0,00
Total transferts aux entités autorisées	0,00		0,00
DÉPENSES AYANT TRAIT AUX ÉLECTIONS			
Transferts aux agents officiels	0,00		0,00
Dépenses postélectorales	0,00		0,00
Dépenses électorales attribuables aux agent(e)s officiel(le)s	0,00		0,00
Moins : Dépenses remboursées par les entreprises médiatiques	0,00		0,00
Dépenses électorales remboursées par les agent(e)s officiel(le)s	0,00		0,00
Fermeture du fonds électoral	0,00		0,00
Dépenses ayant trait aux élections : autres (précisez)	0,00		0,00
Total dépenses ayant trait aux élections	0,00		0,00
AUTRES DÉPENSES			
Contributions non conformes d'un exercice précédent	0,00		0,00
Amendes et pénalités	0,00		0,00
Dons, cadeaux, soirées hommage, etc.	0,00		0,00
Autres (préciser)	0,00		0,00
Total autres dépenses	0,00		0,00
Total des dépenses du parti	21 924,11		0,00

Va vers toi
Exercice du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025

TABLEAU III : ÉTAT DE LA TRÉSORERIE

	Parti (exercice courant) Audité \$	Parti (exercice précédent) Audité \$
<i>Encaisse (découvert d'encaisse)</i>	40 261,00	3 275,00
<i>Petite caisse</i>	0,00	0,00
<i>Placements encaissables sur demande</i>	0,00	0,00
<i>Marge(s) de crédit bancaire</i>	0,00	0,00
Total de la trésorerie	40 261,00	3 275,00
Variation de la trésorerie		36 986,00

Banque de Montréal
2828 Boul. Laurier, 3e étage, suite 370
QC, PQ G1V 0B9

Compte actif le 31 décembre 2025

Numéro de compte:

Déclarations pour le rapport financier d'un parti autorisé**Signature et déclaration du représentant officiel ou de la représentante officielle**

Je, Gilles Côté,
Prénom Nom
représentant(e) officiel(le) du parti politique autorisé PRÉSENCE QUÉBEC,
Nom du parti politique autorisé

déclare ce qui suit :

1. La sollicitation de contributions n'a été faite que sous ma responsabilité ou par l'entremise des personnes que j'ai désignées par écrit conformément à la *Loi électorale*.
2. Toutes les contributions recueillies ont été versées par des électeurs en conformité avec les dispositions de la section II du chapitre II de la *Loi*.
3. Tous les comptes bancaires ouverts au bénéfice du parti sont inscrits au présent rapport.
4. Toutes les sommes recueillies pour le parti ont été déposées à même le ou les comptes bancaires ouverts au bénéfice du parti et sont conformes à la *Loi*.
5. Si applicable, toutes les sommes reçues du directeur général des élections ont été déposées à même le ou les comptes bancaires ouverts au bénéfice du parti.
6. Je confirme que l'allocation a servi à payer les dépenses se rapportant notamment à l'administration courante du parti, à la diffusion du programme politique, à la coordination de l'action politique des membres ou des sympathisants et aux dépenses électorales. L'allocation a également servi à rembourser le capital des emprunts (art. 83).
7. Les prêts obtenus et les cautions signées relativement à ceux-ci sont conformes à la *Loi*. Notamment, lorsque ces prêts proviennent d'un électeur, ils ont été versés à l'aide d'un chèque personnel de celui-ci, volontairement, sans compensation ni contrepartie, et ils ne feront pas l'objet d'un quelconque remboursement autrement que ce qui est prévu à l'acte d'emprunt.
8. Toutes les dépenses que j'ai faites ou autorisées, ainsi que celles du ou des délégués, le cas échéant, à l'exception des dépenses électorales, sont inscrites au rapport financier et ont été engagées conformément aux exigences de la *Loi*.
9. Toutes les sorties de fonds ont été acquittées à même le ou les comptes bancaires inscrits au présent rapport financier, à l'exception des dépenses électorales.
10. Aucune dépense n'a été acquittée en argent comptant, à l'exception de celles provenant d'une petite caisse constituée à même le fonds du parti, sous la responsabilité de la représentante officielle ou du représentant officiel.
11. Toutes les dépenses ont été engagées au prix courant du marché. De plus, un reçu de contribution a été remis pour tout bien ou service fourni gratuitement par un électeur, à l'exception du travail bénévole.
12. Les personnes ayant effectué du travail bénévole au sens de l'article 88 (1) au cours de la période l'ont fait personnellement et volontairement, et le fruit de ce travail a été fait sans compensation ni contrepartie.
13. Les renseignements contenus dans le présent rapport ainsi que ses annexes sont vrais, exacts et complets.

Original signé

le

29 avril 2026

Signature de la représentante officielle ou du représentant officiel

Date

Signature et déclaration de la ou du chef de parti

Je, Guillaume Tremblay,
Prénom Nom

chef du parti politique autorisé PRÉSENCE QUÉBEC,
Nom du parti politique autorisé

déclare ce qui suit :

1. J'ai pris connaissance des règles liées au financement.
2. J'ai rappelé aux personnes autorisées à solliciter des contributions leur obligation de respecter les règles liées au financement.
3. J'ai pris connaissance des pratiques de sollicitation de mon parti et je juge qu'elles sont conformes à la *Loi*.
4. J'ai transmis à la représentante officielle ou au représentant officiel toute l'information financière lui permettant de dresser ce rapport.
5. J'ai pris connaissance du rapport et j'ai obtenu tous les éclaircissements requis sur son contenu.
6. Je prends acte de la déclaration de la représentante officielle ou du représentant officiel.
7. Je confirme qu'à ma connaissance, la représentante officielle ou le représentant officiel a réalisé son mandat conformément à la *Loi*.

Original signé

Signature de la ou du chef du parti

le

27 AVRIL 2026

Date